



inscription en 6e

publié le 22/05/2025

Madame, Monsieur,

Le dossier d'inscription au collège sera disponible fin mai dans l'école fréquentée par votre enfant. Je rappelle que l'inscription sera avec la notification d'affectation de la DSDEN (fin juin).

Il conviendra de compléter le dossier, joindre tous les documents demandés et le retourner au collège :

- 1) le samedi 21 juin 2025 entre 9h et 12h, où les équipes du collège vous accueilleront.
- 2) par voie postale au collège avant le 21 juin 2025.

Lors de cette demi-journée d'accueil vous pourrez vous entretenir avec une CPE.

Transports scolaires : Les dossiers sont remis aux écoles primaires du secteur par les sociétés de transport.

Bourses de collège : Si vous êtes éligible, veuillez compléter l'encadré relatif à l'étude automatique du droit à la bourse dans le dossier d'inscription. De plus, une note d'information sera disponible sur le site du collège, adressée par mail et sur Pronote aux parents à la rentrée.

Demi-pension : Veuillez prendre connaissance de la fiche informations jointe au dossier d'inscription. L'inscription se fait pour l'année scolaire entière et toute modification de régime ne peut avoir qu'un caractère exceptionnel.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie d'agrérer, Madame, Monsieur mes cordiales salutations.

S. LENOIR
principale



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.